

**Avis favorable à la demande d'ouverture  
du Master Intelligence Artificielle (IA) à la  
rentrée universitaire 2027**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 17 mars 2026**

**Délibération 2026/03/CFVU – 35**

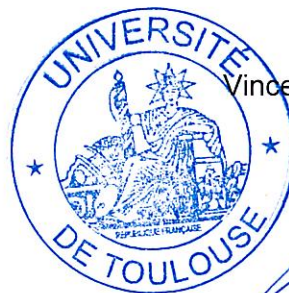
*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis favorable à la demande  
d'ouverture du Master Intelligence Artificielle (IA) à la rentrée universitaire 2027.**

Toulouse, le 17 mars 2026

Le Vice-Président CFVU



Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42  
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 16  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 6  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0